

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2016-54

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret relatif à la composition du conseil d'administration du Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 30 mai 2016,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 30 mai 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2016-53

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret pris pour l'application de l'ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 relative au commissariat aux comptes ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 30 mai 2016,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé, sous réserve de supprimer, à l'article 83 du projet, l'avant dernier alinéa de l'article R. 823-21 du code de commerce.

Fait le 30 mai 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI